AJC

Société à responsabilité limitée
au capital de 705 000 euros
Siège social : 304, chemin de la Brionniaire
42110 ST MARTIN LESTRA
889 565 404 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 8 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **211 321,59 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**211 321,59 euros**
Dotation en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 365 796,18 euros.	**211 321,59 euros**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Vincent BERTHET

Signé par Vincent BERTHET
Le 22 juin 2026

Signed with Universign doc_JzDd tx_Jvm6wGO7wXKq

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : Société AJC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 304 CHEMIN DE LA BRIONNIAIRE 42110 ST MARTIN LESTRA

Numéro SIRET * : 88956540400015 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 210 000	042	1 210 000	1 085 000
	Total I (5)		044	1 210 000	048	1 210 000	1 085 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS — Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	277 600	070	277 600	271 200
		Autres * (3)	072	58 368	074	58 368	63 558
	Charges constatées d'avance *		092	4 711	094	4 711	866
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	15 137	086	15 137	8 791
	Total II		096	355 817	098	355 817	344 416
	Total général (I+II)		110	1 565 817	112	1 565 817	1 429 416

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 705 000	705 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 70 500	70 500
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 154 475	63 055
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 211 322	91 419
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 1 141 296	929 975
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 112 559	168 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 10 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 2 051	2 406
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 55 390)	172 94 810	91 848
	Comptes courants d'associés	173 165 900	97 100
	Autres dettes	175 39 200	140 000
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 424 520	499 441
	Total général (I + II + III)	180 1 565 817	1 429 416

Signé par Vincent BERTHET
Le 22 juin 2026

Signed with Universign doc_bd3V tx_Jvm6wGO7wXKq

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195 56 489
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 125 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : Société AJC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2025 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2024 (2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209			
	Production vendue : biens	215			
	Production vendue : services *	217			
		210			
		214			
		218	542 000	542 000	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	5	4
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	542 005	542 004
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 22 921 - immobilier)		242	38 140	37 501
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 1 232)	243	244	2 174	2 754
	Rémunérations du personnel *		250	347 486	345 776
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	252	34 622	31 202
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254		
	Dotations aux dépréciations		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	12	6
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	422 433	417 239
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	119 572	124 765
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	125 000	
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	1 470	1 965
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VI) (VII)		306	31 780	31 380
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	211 322	91 419
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	211 322	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	32 030	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	25 770	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350 125 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	144 122	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	144 122	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Société AJC

304 CHEMIN DE LA BRIONNIAIRE

42110 ST MARTIN LESTRA

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ORECC FOREZ

15 RUE DES METIERS
ZAC DE CREMERIEUX
42600 SAVIGNEUX
04.77.58.53.52

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés **en charges** , conformément à l'article **213-8 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont **incorporés dans le coût de l'actif** , conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.

- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif** , conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe** , conformément aux dispositions applicables.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	1 085 000			1 085 000
Créances rattachées à des participations		125 000		125 000
TOTAL	1 085 000	125 000		1 210 000

Etat des amortissements

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	125 000	125 000	
Créances de l'actif immobilisé	125 000	125 000	
Autres créances clients	277 600	277 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	46	46	
Débiteurs divers	58 322	58 322	
Créances de l'actif circulant	335 968	335 968	
Charges constatées d'avance	4 711	4 711	
TOTAL	465 679	465 679	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	84	84		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	112 475	55 985	56 489	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 051	2 051		
Personnel et comptes rattachés	29 387	29 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 135	9 135		
Impôts sur les bénéfices	400	400		
Taxe sur la valeur ajoutée	55 390	55 390		
Autres impôts taxes et assimilés	499	499		
Groupe et associés	165 900	165 900		
Autres dettes	39 200	39 200		
TOTAL	414 520	358 031	56 489	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 486			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Mobilier	45 484	11 786
TOTAL	45 484	11 786

Le 04/05/2026
Vincent BERTHET Gérant - BERTHET